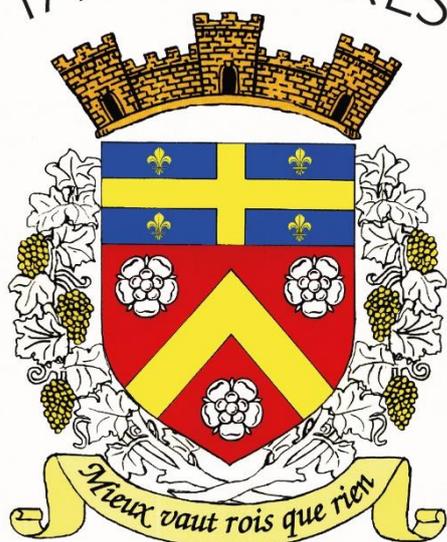


2020

Note de présentation  
brève et synthétique du  
compte administratif

MAIRIE DE  
TACOIGNIÈRES



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>3</b>
I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	<b>4</b>
II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	<b>6</b>
<b>ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>10</b>
I. DEPENSES D'INVESTISSEMENT .....	<b>10</b>
II. RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	<b>11</b>
<b>RATIOS INFORMATIFS</b> .....	<b>12</b>

## INTRODUCTION

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2020, disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Le compte administratif rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections.

Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice.

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir les écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Cette comptabilité permet de suivre en permanence la consommation des crédits et de s'assurer du respect des autorisations budgétaires votées. Elle a également pour objectif de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

### Précisions :

Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquence sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture :

- . Elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement
  - . Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement
  - . Elles sont équilibrées.

## ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les réalisations budgétaires 2020 sont les suivantes :

- ✓ Section de fonctionnement :
  - Dépenses : 597.312,97 €
  - Recettes : 701.062,97 €
  
- ✓ Section d'investissement :
  - Dépenses : 393.721,03 €
  - Recettes : 444.881,78 €

A la clôture de l'exercice 2020, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat cumulé de 73.051,65 € se décomposant comme suit :

Excédent de fonctionnement cumulé :	124.220,13 €
Déficit d'investissement cumulé :	-53.558,24 €
Restes à réaliser :	2.389,76 €
Résultat cumulé :	73.051,65 €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES exercice 2020	701 062.97 €	444 881.78 €
DEPENSES exercice 2020	597 312.97 €	393 721.03 €
Resultat	103 750.00 €	51 160.75 €
Résultat antérieur reporté au 31/12/2019	20 470.13 €	-104 718.99 €
<b>Résultat de cloture cumulé au 31/12/2020</b>	<b>124 220.13 €</b>	<b>-53 558.24 €</b>
Solde des restes à réaliser		2 389.76 €
RESULTAT EXERCICE 2020	124 220.13 €	-51 168.48 €
Résultat cumulé		73 051.65 €

Les restes à réaliser se détaillent comme suit :

- En dépenses : 26.845,24 €
- En recettes : 29.235,00 €

## I. Dépenses de la section de fonctionnement

▶▶ **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et moins élevées que prévues de 52.621,20 € (hors virement à la section d'investissement et opérations d'ordre)**

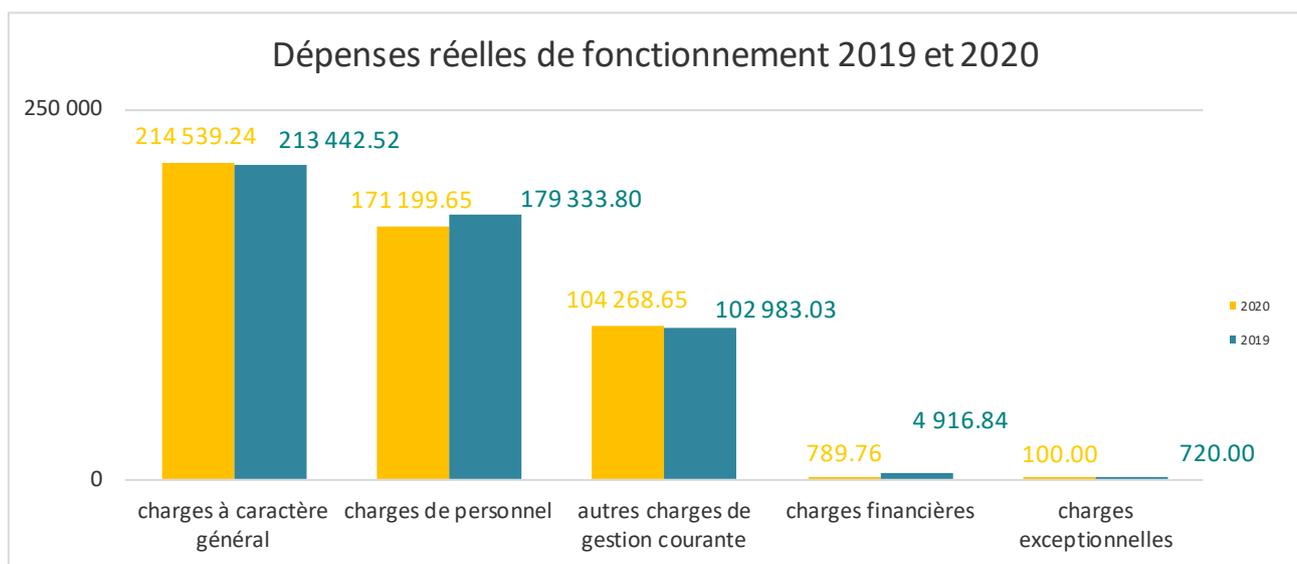
Les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 597.312,97 €.

- ✓ 513.477,30 € en dépenses réelles de fonctionnement soit 85,96% des dépenses totales de la section de fonctionnement.
- ✓ 83.835,67 € en dépenses d'ordre de fonctionnement soit 14,04% des dépenses totales de la section de fonctionnement.

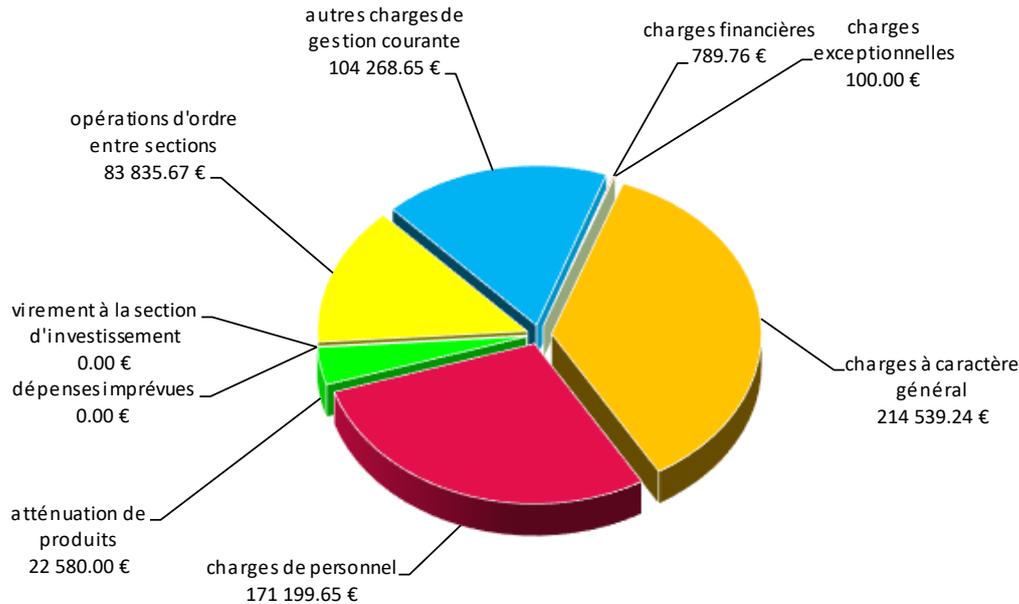
Il est constaté une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 10.716,89 € par rapport à 2019.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Libellé Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	CA 2020 - CA 2019	% d'évolution
Chapitre 011	charges à caractère général	213 442.52	229 607.16	214 539.24	1 096.72	0.51
Chapitre 012	charges de personnel	179 333.80	197 211.99	171 199.65	-8 134.15	-4.54
Chapitre 014	atténuation de produits	22 798.00	25 000.00	22 580.00	-218.00	-0.96
Chapitre 022	dépenses imprévues	0.00	7 000.00	0.00	0.00	
Chapitre 023	virement à la section d'investissement	0.00	88 971.63	0.00	0.00	
Chapitre 042	opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	83 835.67	83 835.67	
Chapitre 65	autres charges de gestion courante	102 983.03	104 489.35	104 268.65	1 285.62	1.25
Chapitre 66	charges financières	4 916.84	790.00	789.76	-4 127.08	-83.94
Chapitre 67	charges exceptionnelles	720.00	2 000.00	100.00	-620.00	-86.11
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>524 194.19</b>	<b>655 070.13</b>	<b>597 312.97</b>	<b>73 118.78</b>	<b>13.95</b>



## Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitres :



Chapitre 011 : Les charges à caractère général s'établissent à 214.539,24 € en 2020 contre 213.442,52 € en 2019, soit une hausse de 0,51%. Les postes essentiellement en baisse sont : fêtes et cérémonies, électricité, réceptions, entretien de réseaux, eau et assainissement, contrat de prestations de services et voyages et déplacements. Tandis que les postes en hausse sont : entretien de bâtiment, fournitures de petit équipement et entretien de voirie.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel s'établissent à 171.199,65 € en 2020 contre 179.333 ,80 € en 2019, soit une baisse de 4,54%. Cette baisse est expliquée par la vacance du poste de secrétaire de mairie durant 4 mois. Toutefois, cette baisse est à relativiser considérant les frais de mission de remplacement versés au CIG pour 5.141,50€. Le ratio « charges de personnel » par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement est de 34,51%, soit 162,89 €/habitant (170,63 €/habitant en 2019).

En 2020, il y a eu :

- 2 recrutements emploi permanent dont :
  - 1 titulaire
  - 1 contractuel (remplacement de personnel)
- 2 mises en stage dans l'attente d'une titularisation.
- 2 renouvellements de contrats déjà en poste dans la collectivité.

Chapitre 014 : Atténuation de produits : 22.580,00 € correspondant au reversement au FPIC.

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante s'établissent à 104.268,65 € en 2020 contre 102.983,03 € en 2019, soit une hausse de 1,25 %. Cette hausse est essentiellement due aux postes des redevances pour licences et logiciels (3.707,00 € antérieurement comptabilisés en investissement), cotisations de sécurité sociale part patronale (+772,14 €), autres contributions (+1.150,00 € participation au SILY).

A noter une diminution des postes subventions à la Caisse des Ecoles et aux associations pour 4.185,00 €.

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- aux contributions aux syndicats intercommunaux pour 5.980,00 €
- aux versements des indemnités et cotisations des élus pour 50.921,53 €
- aux versements des subventions aux associations pour 1.105,00 €
- à la contribution au service d'incendie pour 32.997,74 €

Chapitre 66 : Les charges financières s'établissent à 789,76 € en 2020 contre 4.916,84 € en 2019, soit une baisse de 83,64%.

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles s'établissent à 100,00 € en 2020 contre 720,00 € en 2019, soit une baisse de 86,11%. Cette dépense correspond à un secours accordé.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement, cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 88.971,63 €.

## II. Recettes de la section de fonctionnement

▶▶ **Des recettes de fonctionnement plus élevées que prévues de 22.344,30 € par rapport au budget primitif (hors opérations d'ordre)**

Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 701.062,97 €.

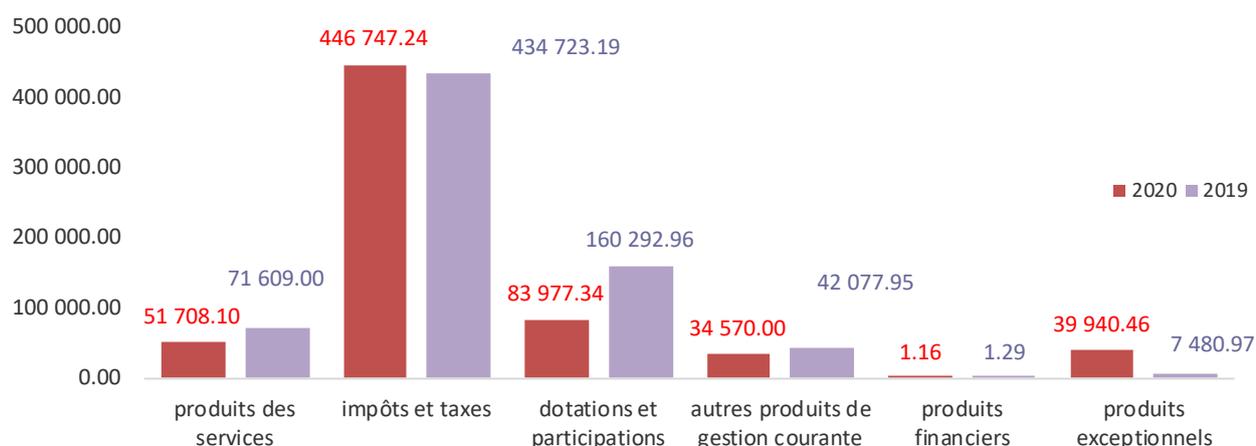
- ✓ 656.944,30 € en recettes réelles de fonctionnement, soit 93,71% des recettes totales de la section de fonctionnement.
- ✓ 44.118,67 € en recettes d'ordre de fonctionnement soit 6,29% des recettes totales de la section de fonctionnement.

Il est constaté une baisse des recettes réelles de fonctionnement de 59.032,01 € par rapport à 2019, liée principalement à la crise sanitaire pour 31.330,49€ (perte de recettes sur les postes location de salle et produits des services périscolaires : cantine et garderie).

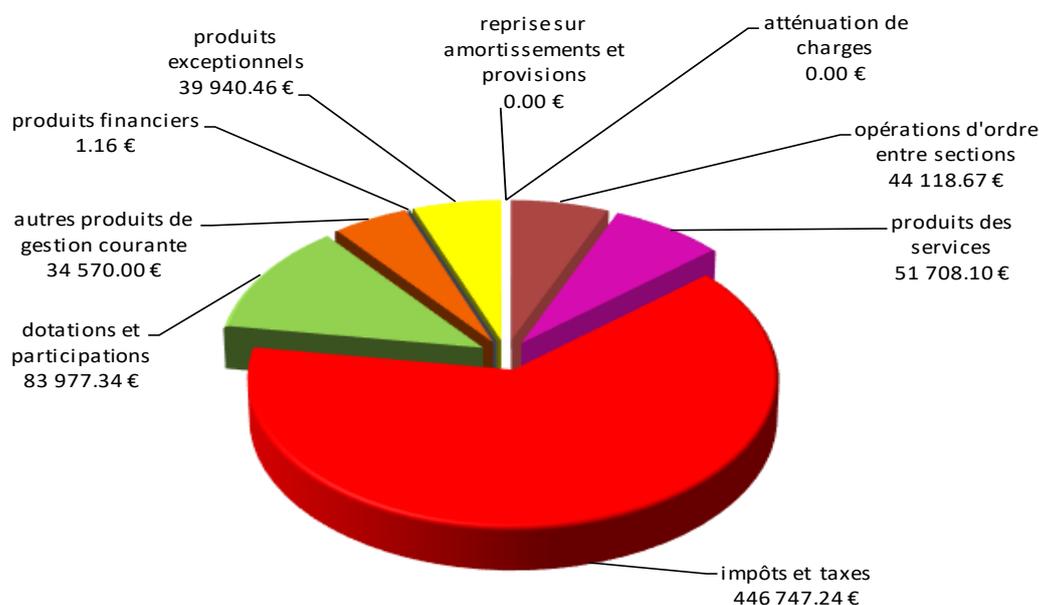
Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

Chapitre	Libellé Recettes de fonctionnement	Réalisé 2019	Budget 2020	Réalisé 2020	CA 2020 - CA 2019	% d'évolution
Chapitre 002	résultat de fonctionnement reporté	3 872.31	20 470.13			
Chapitre 013	atténuation de charges	3 663.26	0.00	0.00	-3 663.26	-100.00
Chapitre 042	opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	44 118.67	44 118.67	
Chapitre 70	produits des services	71 609.00	62 500.00	51 708.10	-19 900.90	-27.79
Chapitre 73	impôts et taxes	434 723.19	445 330.00	446 747.24	12 024.05	2.77
Chapitre 74	dotations et participations	160 292.96	88 470.00	83 977.34	-76 315.62	-47.61
Chapitre 75	autres produits de gestion courante	42 077.95	32 300.00	34 570.00	-7 507.95	-17.84
Chapitre 76	produits financiers	1.29	0.00	1.16	-0.13	-10.08
Chapitre 77	produits exceptionnels	7 480.97	6 000.00	39 940.46	32 459.49	433.89
Chapitre 78	reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>719 848.62</b>	<b>655 070.13</b>	<b>701 062.97</b>	<b>-18 785.65</b>	

## Recettes réelles de fonctionnement 2019 et 2020



### Répartition des recettes de fonctionnement par chapitres :



**Chapitre 013** : Les atténuations de charges s'établissent à 0,00 € en 2020 contre 3.663,26 € en 2019, soit une baisse de 100,00 %. Ce qui signifie qu'il n'y a eu aucun arrêt de travail car ce chapitre comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents du travail.

**Chapitre 70** : Les produits des services s'établissent à 51.708,10 € en 2020 contre 71.609,00 € en 2019, soit une baisse de 27,79%. Ce chapitre concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire (36.582,93 € contre 60.619,00 € en 2019) et les autres prestations

de services telles la participation pour l'agence postale communale (11.506,00 € contre 9.342,00 € en 2019).

D'autres recettes, moins importantes, sont enregistrées dans ce chapitre et notamment les redevances d'occupation du domaine public et droits de stationnement (1.237,00 € contre 1.048,00 € en 2019), les produits annexes (1.532,17 € remboursement paiement en doublon) ainsi que les concessions dans le cimetière (850,00 € contre 600,00€ en 2019).

Chapitre 73 : Les impôts et taxes s'établissent à 446.747,24 € en 2020 contre 434.723,19 € en 2019 soit une hausse de 2,77%. Ce chapitre concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale.

Les recettes de ce chapitre représentent plus de 68,00% des recettes réelles de fonctionnement.

- Bases totales prévisionnelles notifiées en mars 2020 pour l'élaboration budgétaire :
  - TH ..... 1 914 000
  - FB ..... 1 378 000
  - FNB ..... 18 900
  
- Bases totale réelles notifiées en décembre 2020 :
  - TH ..... 1 926 462
  - FB ..... 1 380 309
  - FNB ..... 19 043

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Evolution du produit du chapitre Impôts et taxes	370 844.89	385 186.72	394 075.85	423 411.60	434 723.19	446 747.24
Variation		3.87%	2.31%	7.44%	2.67%	2.77%

Les autres postes de recettes sont :

- L'attribution de compensation versée par la CCPH, pour 6.975,96 €.
- La taxe additionnelle aux droits de mutation, pour 84.828,28 €.
- Les droits de place pour 720,00 €.
- Les rôles supplémentaires pour 457,00 €.

Chapitre 74 : Les dotations et participations s'établissent à 83.977,34 € en 2020 contre 160.292,96 € en 2019, soit une baisse de 47,61%. Ce chapitre concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

La baisse est due à une recette exceptionnelle perçue en 2019 au titre de la taxe forfaitaire sur les terrains devenus constructibles à hauteur de 68.000,00 €.

La baisse de la dotation de fonctionnement se poursuit. L'effort de contribution au redressement des finances publiques, commencé en 2014, s'élève au titre de l'année 2020 à 4.587,00 €, soit une perte cumulée de recettes de 42.243,00 € sur 6 ans.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation de Fonctionnement	93 378.00	78 726.00	66 815.00	61 289.00	55 722.00	51 135.00
Variation annuelle		-14 652.00	-11 911.00	-5 526.00	-5 567.00	-4 587.00
Dotation de Solidarité Rurale	11 679.00	12 296.00	12 937.00	13 003.00	12 889.00	13 098.00
Variation annuelle		617.00	641.00	66.00	-114.00	209.00
Variation cumulée		-14 035.00	-11 270.00	-5 460.00	-5 681.00	-4 378.00
Dotation Globale de Fonctionnement	-40 824.00					

La dotation de solidarité rurale a en revanche augmenté pour s'élever en 2020 à 13.098,00 €.

A signaler également que les compensations de l'Etat sont en hausse par rapport à 2019 de 125,00€.

Le FDPTP (Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle), dotation prélevée sur les recettes de l'Etat et répartie par le Conseil départemental entre les communes et les intercommunalités défavorisées par la faiblesse du potentiel fiscal ou l'importance de leurs charges, s'élève en 2020 à 9.028,00 € contre 11.866,00 € en 2019, soit une baisse de 23,92%.

La recette au titre du FCTVA sur les dépenses de fonctionnement d'entretien des bâtiments s'élève à 2.053,00 € en 2020 contre 2.554,00 € en 2019.

Chapitre 75 : Les produits de gestion courante s'établissent à 34.570,00 € en 2020 contre 42.077,95 € en 2019, soit une baisse de 17,84%. Ce chapitre est principalement constitué des recettes issues de l'encaissement des locations pour 32.512,26 €.

Chapitre 76 : Les produits financiers s'établissent à 1,16 € en 2020 contre 1,29 € en 2019. Dans ce chapitre se trouve notamment le revenu des parts sociales de la Caisse d'Epargne.

Chapitre 77 : les produits exceptionnels s'établissent à 39.940,46 € en 2020 contre 7.480,97 € en 2019, soit une hausse de 433,89%.

Ce chapitre comprend essentiellement :

- Les annulations de charges 2019 (avoirs sur des factures payées en 2019),
- L'enregistrement des cessions des immobilisations suivantes :
  - Parcelle B494 (26.967,00 €)
  - Véhicules et matériels divers (12.750,00 €)

Chapitre 042 : Les opérations d'ordre budgétaires s'établissent à 44.118,67 € en 2020 contre 0,00 € en 2019, correspondant aux moins-values des cessions des véhicules et matériels divers.

En résumé, la section de fonctionnement dégage un résultat positif de 124.220,13 € euros hors résultat antérieur reporté.

## ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

▶▶ La commune a réalisé 325.714,55 € d'investissement (hors remboursement de capital des emprunts et opérations d'ordre)

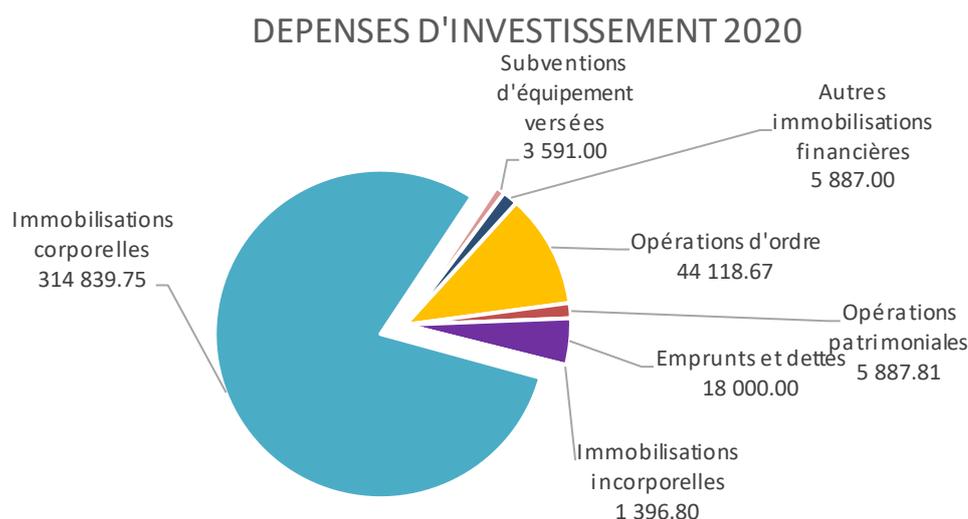
### I. Dépenses de la section d'investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 393.721,03 €.

- ✓ 325.714,55 € en dépenses réelles d'investissement soit 82,73% des dépenses totales de la section d'investissement.
- ✓ 50.006,48 € en dépenses d'ordre et patrimoniales soit 12,70% des dépenses totales de la section d'investissement.
- ✓ 18.000,00 € en remboursement de capital des emprunts soit 4,57% des dépenses totales de la section d'investissement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

DEPENSES	Réalisé 2019	BP 2020	Restes à réaliser 2020	CA 2020	CA 2020 - CA 2019	% d'évolution
Chapitre 001 - résultat d'investissement reporté						
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	0.00	9 300.00	0.00	0.00	0.00	
Chapitre 204 - subventions d'équipement versées	0.00	3 591.00	0.00	3 591.00	0.00	
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	0.00	44 118.67	0.00	
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	0.00	5 887.81	0.00	5 887.81	0.00	
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Chapitre 13 - subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	527 839.73	18 500.00	500.00	18 000.00	-509 839.73	-96.59
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	11 200.60	11 965.04	10 568.24	1 396.80	-9 803.80	-87.53
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	138 514.99	461 441.02	15 777.00	314 839.75	176 324.76	127.30
Chapitre 23 - immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	0.00	6 067.00	0.00	5 887.00	5 887.00	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>677 555.32</b>	<b>516 751.87</b>	<b>26 845.24</b>	<b>393 721.03</b>	<b>-283 834.29</b>	<b>-41.89</b>



Les dépenses d'équipement brut 2020 s'élèvent à 316.236,55 € hors reports.

Les principaux investissements 2020 :

- Armoires électriques .....	62.737,26 €
- Illuminations de Noël .....	3.829,20 €
- Aménagement des trottoirs .....	159.079,18 €
- Tables, chaises et chariot pour le foyer rural .....	3.750,00 €
- Mobiliers divers (mairie, cantine).....	1.265,82 €
- Alarme attentat bâtiments communaux.....	9.338,40 €
- Ordinateur et imprimante .....	2.075,94 €
- Raccordement réseau Télécom .....	2.380,00 €
- Table de tir feu d'artifice .....	3.762,00 €
- Honoraires division de parcelle C190.....	2.813 ,04 €

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 26.845,24 €.

Le ratio de désendettement est de 5 mois.

## II. Recettes de la section d'investissement

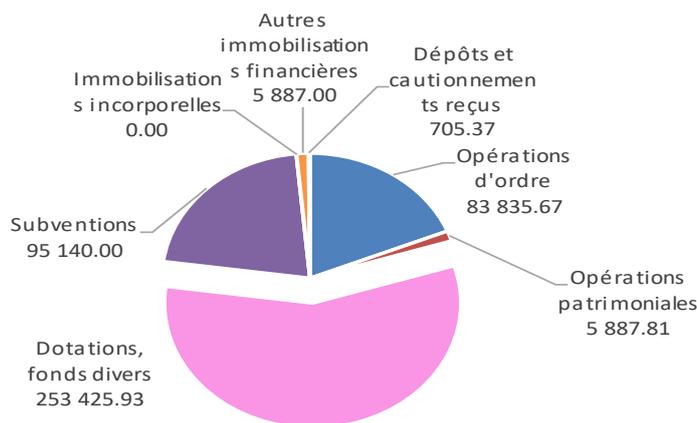
Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 444.881,78 €.

- ✓ 355.158,30 € en recettes réelles d'investissement soit 79,83% des recettes totales de la section d'investissement.
- ✓ 89.723,48 € en recettes d'ordre et d'opérations patrimoniales soit 20,17% des recettes totales de la section d'investissement.

Elles se répartissent par chapitre de la façon suivante :

RECETTES	Réalisé 2019	BP 2020	Restes à réaliser 2020	CA 2020	CA 2020 - CA 2019	% d'évolution
<b>Résultat d'invest reporté</b>						
<b>R001 - résultat antérieur</b>	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement	0.00	88 971.63	0.00	0.00	0.00	
Chapitre 024 - produits des cessions d'immobilisations	0.00	149 970.00	0.00	0.00	0.00	
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00	0.00	83 835.67	83 835.67	
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	0.00	5 887.81	0.00	5 887.81	5 887.81	
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	284 222.62	241 991.61	0.00	253 425.93	-30 796.69	-10.84
Chapitre 13 - subventions d'investissement	154 463.00	122 195.00	27 439.00	95 140.00	-59 323.00	-38.41
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	381.10	500.00	0.00	705.37	324.27	85.09
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	0.00	5 887.81	0.00	0.00	0.00	
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	0.00	6 067.00	1 796.00	5 887.00	5 887.00	
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>439 066.72</b>	<b>621 470.86</b>	<b>29 235.00</b>	<b>444 881.78</b>	<b>5 815.06</b>	<b>1.32</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020



Les principales recettes d'investissement ont été constituées par :

Recettes réelles :

- Le FCTVA.....20.669,00 €
- La taxe d'aménagement .....53.700,32 €
- Les subventions .....95.140,00 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé..... 179.056,61 €

Recettes d'ordre :

- Les cessions .....83.835,67 €
- Les opérations patrimoniales..... 5.887,00 €

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 29.235,00 €.

### RATIOS INFORMATIFS

Ratios		CA 2020		Ratios nationaux Communes de 500 hab à 2000 hab
N°	Libellé	Montants	€ / %	
1	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population	<u>496 098.10</u> 1 051	472.02 €	- €
2	Produit des impositions directes / population	<u>354 223.00</u> 1 051	337.03 €	337.00 €
3	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/ population	<u>656 944.30</u> 1 051	625.07 €	785.00 €
4	Dépenses d'équipement brut / population	<u>324 583.75</u> 1 051	308.83 €	296.00 €
5	Encours de la dette / population	<u>49 500.00</u> 1 051	47.10 €	625.00 €
6	Dotations globales de fonctionnement / population	<u>64 413.00</u> 1 051	61.29 €	152.00 €
7	Dépenses de personnel / DRF	<u>171 199.65</u> 496 098.10	34.51%	44.20%
8	Dette / RRF	<u>49 500.00</u> 656 944.30	7.53%	NC
9	DRF + Dette / RRF (marge d'autofinancement courant)	<u>545 598.10</u> 656 944.30	0.83	0.88
10	Dépenses d'équipement brut / RRF (taux d'équipement)	<u>324 583.75</u> 656 944.30	49.41%	37.70%